

Biographie résumée de André CHOLET

André CHOLET est né à FAVERNEY (Haute Saône) le 27 novembre 1901. Il va, au début de ce siècle suivre son père Louis CHOLET et sa mère Emilie au Mexique puis au Etats-Unis où ils ont émigré. A leur retour en Europe, ils s'établissent à Montreuil dans la banlieue parisienne.

André CHOLET effectue son service militaire au 12e Régiment d'Artillerie, en garnison au Fort de Vincennes. A l'issue de cette période militaire où il sera nommé brigadier, il entre dans une des premières entreprises construisant des postes de radio (de T.S.F. comme on disait alors) Parallèlement, il suit les cours de radio-électricité du Conservatoire des Arts et Métiers, cours du soir qu'il lui permettront d'obtenir un diplôme d'ingénieur dans cette spécialité. Il épouse en 1925 une normande Lucie SOURY et devient père d'un garçon, Jean-Louis en 1930.

Après avoir habité successivement à Vincennes et Fontenay-sous-Bois, il quitte la banlieue est de Paris pour la banlieue nord-ouest et vient s'établir à Levallois-Perret en 1933. Il ouvre un atelier de réparation de postes de T.S.F. et double bientôt cette activité par la construction de postes de radio. Activité qui prendra de plus en plus d'importance et lui fera employer jusqu'à quatre ouvriers pour faire face à la demande.

Mobilisé en 1939, il évitera la captivité et rejoindra Paris en septembre 1940. Il reprend son activité de dépanneur de postes de T.S.F. à Levallois-Perret et va habiter avec sa femme et son fils dans le XVIIe arrondissement.

Contacté par la Résistance, en raison de sa profession, il rejoint mai 1941 le réseau C N D Castille du Colonel Rémy où il devient responsable de la cellule "Radio" du réseau. Il assure en particulier la mise en place, l'entretien et le camouflage des émetteurs radio qui permettent d'assurer les liaisons urgentes avec Londres.

Il est arrêté par la police allemande en mars 1942, sur dénonciation d'un opérateur radio. Quatorze membres du réseau subissent le même sort.

Jugés par un tribunal militaire allemand un an plus tard, ils seront, à l'exception de deux, tous condamnés à mort, sentence qui sera exécutée le 13 mai 1943 au Mont Valérien.

Nommé Capitaine à titre posthume (J.O. du 15 mai 1947), André CHOLET est :
Chevalier de la Légion d'Honneur (J.O. du 22.10.46)

Titulaire de la Croix de Guerre à l'Ordre de l'Armée (B.O.D.M.R. du 31.12.63)
Médaille de la Résistance (J.O. du 31 mars 1947)

Titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre, de la Médaille commémorative de la Guerre 1939-1945, de la Médaille des Internés-Résistants.

Citation posthume britannique

Félicitations du Roi de Grande Bretagne

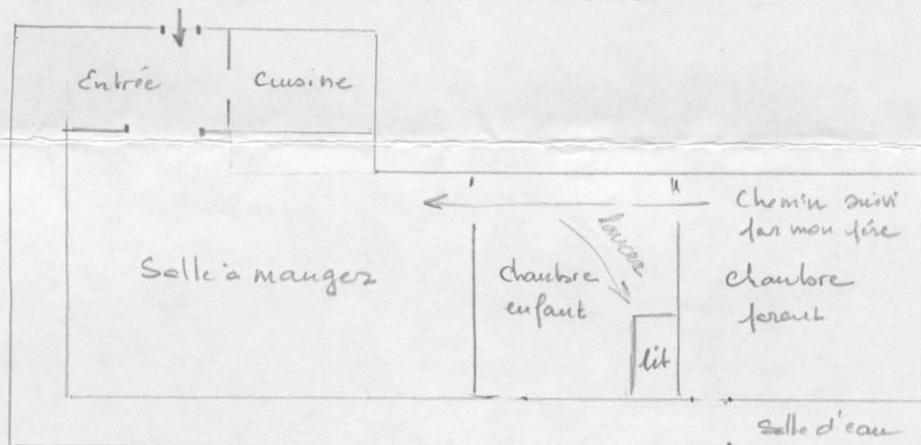
Témoignage de Service du Maréchal Montgomery

PS - Comme beaucoup de petits bourgeois de l'époque, par réaction au Front Populaire, mon père votait à droite. Je sais que son frère Edouard a milité au P.S.F. du Colonel de la Roque.

Durant la période où mon père a été membre actif du réseau (mai 41-mars 42) je n'ai jamais su qu'il faisait parti de la résistance et d'un réseau de renseignement. Pourtant sont venu à notre domicile (26 rue Juliette Lambert PARIS 17) et plusieurs fois Rémy que je n'ai connu que sous le pseudo de JEAN-LUC, ABC et PIERROT. J'ai eu droit à la démonstration de l'encre invisible lors d'une de ces réunions, démonstration que j'ai pris pour un tour de magie.

Lors de l'arrestation de mon père qui eu lieu vers une ou deux du matin, le 25 mars 42, (j'avais douze ans), réveillé par le bruit je m'étais levé. Ma mère me renvoya me coucher. Il y avait beaucoup d'agitation dans la maison. Les pièces de notre appartement se trouvaient en enfilade (voir schéma), en passant de la chambre de mes parents à la salle à manger, mon père traversa ma chambre tout en enfilant un manteau ou un imperméable, il me lança un petit carnet agenda en me disant "cache ça vite". Je cachais ce petit carnet sous mon traversin et ne bougeait plus de mon lit jusqu'au départ des allemands et de mon père.

Après leur départ, ma mère était en larmes, j'allais la consoler en lui disant que "Dad" serait sauvé grace au petit carnet. Ma mère me demanda comment il était venu en ma possession, puis ouvrant le robinet du lavabo de la salle de bain, elle brula toutes les feuilles du carnet.



Ma mère m'a raconté une fois : Je ne sais pas pourquoi Rémy porte Bob aux nues, il était une fois au café qui était à coté de chez nous (angle coté pair de la rue Juliette Lambert et du Boulevard Malesherbes), à moitié saoul, distribuant des cigarettes anglaises et disant "Prenez, prenez, je sais où allez me réapprovisionner". C'est notre concierge qui est venu prévenir ton père qui est allé le chercher et qui lui a passé un savon avant de le coucher.

Je sais que mon père à installer le poste emetteur de PHILLIPON à BREST (voir son livre "le Scharnhorst et le Gneisenau" et je pense le poste de CHAMPION à BORDEAUX (voyage à Bordeaux de Lenfant avec son épouse et son fils- date indéterminée)

Les postes Emetteur-Récepteur était assez volumineux et donc difficilement transportables. Selon le témoignage du Colonel JULLITE (Guy), j'ai appris que mon père avait eu l'idée très simple de dissocier la partie émetteur des postes radio.

Celle-ci pouvait donc être facilement transporté et relié à des postes d'écoute radio du commerce préalablement aménagés.

De simples branchements fournissait les courants nécessaires à partir de l'alimentation du poste commercial.

Inversement le poste émetteur pilotait à l'aide de son quartz la réception des signaux morse.

Donc seul la partie A (entre pointillé) étant facilement dissimulable (dans un annuaire de Paris creusé à sa dimension par exemple) était transportée d'un asile radio à l'autre. Il en était de même pour les quartz et les bobinages.

Ayant exercé la même spécialité que mon père, je vous joints un schéma d'un poste radio émetteur-récepteur de cette époque.

Mon père, André CHOLET, pseudo LENFANT, a été arrêté par la Police Allemande dans la nuit du 24 au 25 mars 1942. Mes parents avaient fêté leur dix-septième anniversaire de mariage ce soir là.

Jusqu'à l'arrestation de mon père, j'ignorais tout de ses activités dans la Résistance et c'était aussi bien comme ça. Pour moi, Jean-Luc, Mimi, S.V.P., Bob, étaient des amis de papa (Dad ou Daddy comme je l'appelais) travaillant dans la T.S.F. comme lui.

La sonnette de l'appartement a sonné cette nuit du 24 mars vers 2 heures du matin, ma mère est allé ouvrir, je l'avais suivi, il y avait des hommes vêtus de manteaux de cuir à la porte. Ils ont demandé après mon père et sont entrés dans notre appartement. Ma mère m'a envoyé me recoucher. J'entendais des allées et venues dans la maison. Il y avait un allemand dans l'entrée, un autre dans la chambre à coucher de mes parents où ma mère lui préparait une valise et le dernier qui fouillait dans les meubles et les placards.

Notre appartement se composait de 3 pièces: la salle à manger, ma chambre, la chambre de mes parents. Ces 3 pièces étaient en enfilade et également desservi par un grand couloir passant par derrière.

C'est ainsi que passant de leur chambre à la salle à manger, donc hors de la vue des allemands, en traversant ma chambre tout en enfilant son manteau, il m'a lancé un petit carnet noir en me disant : "Vite cache ça". J'ai aussitôt dissimulé ce calepin sous mon traversin et je n'ai plus osé bouger de mon lit de peur que les allemands le fouille. Je n'ai même pas voulu me lever pour aller embrasser mon père avant son départ. C'est lui qui est venu pour m'embrasser.

Je me souviens de ma mère pleurant dans la chambre après le départ des policiers allemands. Je lui donnais alors le petit carnet et lui expliquais comment il était en ma possession. Elle en arracha toutes les pages et en brûla chaque feuille au dessus du lavabo évacuant les cendres par la vidange.

Au mois d'Avril, nous sommes passés en Zone Libre par Chalons sur Saône. Après un bref séjour à Marseille puis à Sanary, nous nous sommes réfugiés à Anthéor dans un préventorium. En septembre nous sommes rentrés à Paris.

Je suis rentré à l'école communale de la rue Ampère (XVIIe) à la rentrée du mois d'octobre. Le Directeur m'a fait profiter de tous les avantages accordés au fils de prisonnier de guerre, gouters, colis, arbres de Noël.

Quand le jugement des membres du réseau a commencé le 26 mars 1943, j'ai eu son autorisation pour rentrer en classe après avoir accompagné maman, place de la Concorde, pour entrevoir mon papa quand il pénétrait dans le tribunal. J'ai pu ainsi le voir une dizaine de fois. Après le jugement et sa condamnation, j'ai pu aller le voir cinq fois au parloir de Fresnes. Je l'ai vu pour la dernière fois le 13 mai 1943, le matin de sa mort.

Ce 18 Mai 1918.

Mon petit Jean Louis.

Dans quel ques jours je ne serai plus. Ce sont mes derniers conseils et prières.

que je veux t'adresser.

Soit toujours sage et travaille toujours bien. Franchise et loyauté. Dis tout toujours et tu devras. Aide et assistes ta Maman que je te confie comme à un grand gros que tu es amanté.

Pense toujours à moi, et demande moi lorsque tu feras quelque chose, ce que ton Dad aurait pensé.

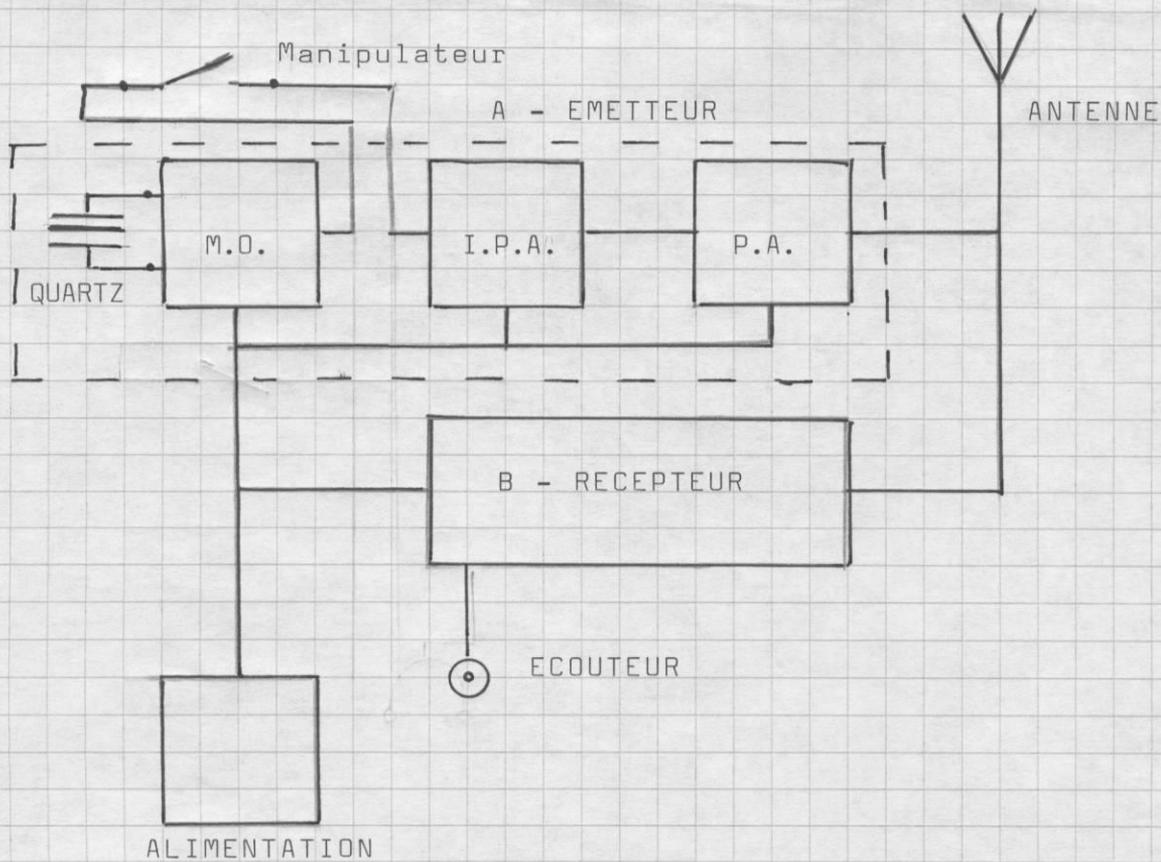
J'ai pu t'embrasser ce matin, pour la dernière fois. Je m'efforce avec moi de convenir de ces derniers instants.

Je te donne mon Mirac. Si tu ne veux pas suivre une messe, devras demander à un abbé de te montrer.

Sois sage. mon petit, je t'embrasse comme je t'aime. et je serai près de toi.

dans la vie, qui sera devant toi.
Avec mes derniers tendresse et
mes plus doux baisers

Dad



SCHEMA DE POSTE EMETTEUR-RECEPTEUR

LEXIQUE

- ALIMENTATION :** Permet à partir du courant secteur (110 volt alternatif à l'époque de la guerre) ou du courant batterie 6 ou 12 volt d'obtenir les tensions nécessaires au fonctionnement de la totalité des composants de l'émetteur-recepteur
- ANTENNE :** Fil de cuivre placé entre deux isolateurs et relié à l'E.R. En général installée à demeure dans les asiles radio.
- ECOUTEUR :** Casque à deux écouteurs placé sur les oreilles pour capter les signaux Morse
- EMETTEUR :** Ensemble radio permettant l'envoi de signaux Morse. Il comprend : 1 Maitre-Oscillateur donnant un signal continu sur une fréquence fixe en ondes-courtes. Un étage intermédiaire de puissance (IPA) et un étage de puissance (PA).
- MANIPULATEUR :** Appareil qui laisse passer le signal émit par le M.O. en signaux bref (.) et long (-) au rythme de l'alphabet Morse
... - = V
- QUARTZ :** Morceau de quartz carré poli de faible épaisseur placé entre deux plaques de métal. Soumis à un courant électrique il a la propriété de vibrer à une fréquence fixe en O.C. Contenu dans un boîtier isolant muni de 2 fiches. Grandeur égale à une boîte d'allumettes.
- RECEPTEUR :** Ensemble radio permettant la réception des signaux radio morse.



BRITISH EMBASSY,
PARIS.

April 20th 1948

Madam,

I have pleasure in transmitting to you herewith a Certificate of the King's Commendation for Brave Conduct in recognition of the services rendered by Lieutenant André Cholet to the Allied Cause during the war.

I am requested by His Majesty's Principal Secretary of State for Foreign Affairs to express to you, on behalf of His Majesty's Government, their high appreciation of his conduct.

I am,
Madam,
Your obedient Servant,

River Harvey

Madame Roger Lebar,
26 rue Juliette Lamber,
Paris.

*il est à remarquer que les documents britanniques récompensant mon
frère ont été établis début 1946 - bien avant les autorités Françaises ...*



By this
Certificate of Service
I record my appreciation of the aid rendered by
Cholet André

who, as a volunteer of the United Nations,
laid down his life that Europe might be free.

B. L. Montgomery
Field Marshal
Commander-in-Chief, 21st Army Group

Date 6 Nov 1946
Serial No. F/4817



By the KING'S Order the name of
Lieutenant Andre Cholet,
French Army,
was placed on record on
23 January, 1946,
as commended for brave conduct.
I am charged to express His Majesty's
high appreciation of the service rendered.

J. J. Lawson

Secretary of State for War

RECOMMENDATION FOR THE AWARD OF THE MENTION IN DESPATCHES (Posthumous)

TO

LIEUTENANT ANDRE CHOLET

Lieutenant CHOLET joined the Resistance Movement after the armistice of 1940, and became wireless operator to the principal underground intelligence organisation then operating in France.

He was responsible for passing intelligence reports to the Allied Command from a clandestine wireless transmission centre, and carried out this hazardous task until March 1942 when he was arrested by the enemy. In spite of torture he refused to reveal any information that would have compromised the safety of those working with him, and after enduring a long period of imprisonment and privations was finally shot by the enemy in May 1943.

Lieut CHOLET gave proof of a high degree of courage and gallantly sacrificed his life in the execution of important intelligence work for the Allied cause.

PROPOSITION DE CITATION POSTHUME CONCERNANT LE LIEUTENANT ANDRE CHOLET

Le Lieutenant CHOLET rejoignit la Résistance après l'armistice de 1940 et devint opérateur radio au sein de la principale organisation clandestine qui opérait alors en France dans le domaine du renseignement.

C'était sa responsabilité de transmettre ce renseignement sous forme de compte-rendus au Commandement Allié à partir d'un centre de transmissions clandestin. Il remplit cette mission dangereuse jusqu'en Mars 42, date de son arrestation par l'ennemi. Malgré la torture il refuse toute information susceptible de compromettre la sécurité de ses compagnons d'armes. Après avoir enduré une longue période d'emprisonnement et de privations, il fut finalement fusillé par l'ennemi en Mai 1943.

Le Lieutenant CHOLET a fait preuve d'un haut degré de courage.

Avec panache, il fit le sacrifice de sa vie dans l'accomplissement d'une importante mission de renseignement au service de la cause alliée.

~~AMICAL~~ RESEAU

C. N. D.

CASTILLE

Arces

~~Paris~~, le 4 septembre 197⁸⁷

~~Association d'entraide des Membres du réseau~~
« Confrérie Notre-Dame »
fondée en France au mois de novembre 1940
par le lieutenant-colonel Renault, dit Roulier
(Rémy) et devenu, au mois de novembre 1943, le
réseau « Castille » sous la direction du lieutenant-
colonel Verrière, dit Lecomte.)

~~Autorisation au J.O. du 12 mars 1946~~

~~Siège social :~~

~~Club A. F. F.~~

~~6, square du Champ-de-Mars~~

~~PARIS (XV)~~

~~G.C.P. Paris 5401 60~~

Réseau C.N.D. - CASTILLE

(Échelon Liquidateur)

"Iruena" - Route de Chailley

ARCES - 89320 CERISIERS

Réf.: 338.M.C.-L.87

A T T E S T A T I O N

Je, soussignée, COURTAUD-LAURENT
Madeleine, Officier Liquidateur du Réseau C.N.D.-CASTILLE
certifie que Monsieur CHOLET André, né le 27 novembre 1901
à FAVERNEY (70160), a bien appartenu à notre Réseau où
il est entré le 1er mai 1941.

Monsieur A. CHOLET a été particulièrement
chargé de la construction et de l'entretien de petits émetteurs
radio destinés aux transmissions de la C.N.D.. Il s'occupait
également du contrôle des émissions.

Arrêté le 25 mars 1942 sur la dénon-
ciation d'un traître. Interné à Fresnes, il fut fusillé
le 13 mai 1943, au Mont-Valérien, avec d'autres membres
du Réseau.

Agent exceptionnel, mettant toutes
ses connaissances au service du Réseau, il fit montre de
beaucoup de courage et de sang-froid lors de son arrestation.

La présente attestation est établie
pour valoir et servir ce que de droit

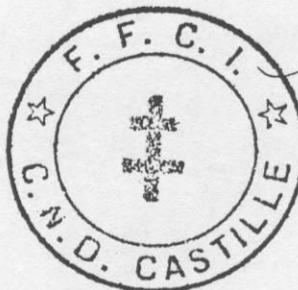
Arces, le 4 septembre 1987

M^{me} M. COURTAUD-LAURENT

Officier Liquidateur

du Réseau C.N.D. - CASTILLE

N.B. = Le représentant de
M. André CHOLET est son
fils : M. J.-L. CHOLET
20 bis, R. Henri Sellier
53000 LAVAL



M. Courtaud-Laurent

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Direction du Personnel Militaire
de l'Armée de Terre

Bureau « RESISTANCE »

N° 29.606

ATTESTATION
d'appartenance
aux
Forces Françaises Combattantes

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE atteste que
Monsieur **CHOLET André, Jean, Anédée**
né le **27 novembre 1901** à **FAVERNEY (Haute-Saône)**
est inscrit sur les contrôles **du réseau**
"C.N.D. CASTILLE"
pour la période du **1er mai 1941** au **24 mars 1942**
comme agent permanent (~~ici~~ P.2)
en qualité de **chargé** de mission de **1**^o classe.
Arrêté le **25 mars 1942** ~~ici~~ **décédé** le **13 mai 1943**
Grade homologué pendant la durée de la mission :
CAPITAINE

Cette attestation
annule et remplace celles
établies antérieurement
sous le même numéro.

A PARIS, le **27 MAI 1987**

Pour ampliation
Le Colonel BARTHELEMY
Chef du Bureau « RESISTANCE »

Bart

Pour le Ministre de la Défense
et en délégation
Le Sous-Directeur
Signé : GARNIER

Les services accomplis en qualité d'agent permanent conformément aux dispositions du décret 366 du 26-7-42 comptent comme services militaires actifs.

121, Bd. Haussmann
Réseau C.N.D.-CASTILLE
PARIS VII^e

PARIS, le 12 Août 1946

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Lieutenant-Colonel LECOMTE, Chef
du Réseau C.N.D.-CASTILLE, certifie que Monsieur CHOLET Ar
né le 27 novembre 1901 à FAVERNAY (Haute-Savoie), s'est en
à notre Réseau le 1er Mai 1941 sous le pseudo de l'Enfant.
Je certifie, en outre, que Monsieur CHOLET a été arrêté le
25 mars 1942, interné et fusillé le 13 Mai 1943.

Monsieur CHOLET a rempli au Réseau les
fonctions de Chargé de Mission de 1ère Classe, assimilé
au grade de Capitaine.

Le Chef du Réseau C.N.D.-CASTILLE
Le Lieutenant-Colonel LECOMTE

